

## **Augmentation de capital annoncée**

### **Société Générale Industrielle de Filtration**

#### **- GIF FILTER SA -**

Siège social : GP1 Km 35 –8030– Grombalia

La société Générale Industrielle de Filtration (GIF FILTER SA) rappelle à ses actionnaires et le public que son Assemblée Générale Extraordinaire, réunie le 23 mai 2008, a décidé d'augmenter le capital social par incorporation des réserves pour le porter de **5 555 000 dinars à 6 666 000 dinars** à réaliser en deux tranches.

La première tranche a été réalisée par l'incorporation d'un montant de **555 500 dinars** portant ainsi le capital de 5 555 000 dinars à 6 110 500 dinars et la création de **555 500 actions nouvelles gratuites** de nominal 1 dinar chacune, qui ont été attribuées depuis le 3 juin 2008, à raison d'une (1) action nouvelle gratuite de jouissance 1<sup>er</sup> janvier 2007 pour dix (10) actions anciennes.

La même assemblée a décidé de porter le capital social courant l'exercice 2009 de **6 110 500 dinars à 6 666 000 dinars** par l'incorporation d'une deuxième tranche d'un montant de **555 500 dinars** à prélever sur les réserves et la création de **555 500 actions nouvelles gratuites** de nominal 1 dinar chacune. L'assemblée a également donné pouvoir au conseil d'administration pour fixer la date de jouissance des actions nouvelles gratuites à attribuer.

En application de cette décision, le Conseil d'Administration réuni le 29 janvier 2009 a décidé de réaliser cette deuxième tranche dans les conditions suivantes :

Le capital social sera porté de **6 110 500 dinars à 6 666 000 dinars** par l'incorporation de **555 500 dinars** à prélever sur les réserves et l'émission de **555 500 actions nouvelles gratuites** de nominal 1 dinar chacune à attribuer aux anciens actionnaires et aux cessionnaires de droits d'attribution en bourse à partir du **16 février 2009** à raison d'une (1) **action nouvelle gratuite pour onze (11) actions anciennes**.

Les actionnaires pourront exercer leurs droits en bénéficiant gratuitement d'actions nouvelles conformément à la parité d'attribution ci-dessus définie ou encore en cédant leurs droits d'attribution en bourse.

#### **Jouissances des actions nouvelles gratuites :**

Les actions nouvelles gratuites porteront jouissance en dividendes à partir du **1<sup>er</sup> janvier 2008**.

#### **Cotation en bourse :**

Les actions anciennes GIF FILTER SA seront négociables en bourse, droit d'attribution détaché, à partir du **16 février 2009**.

Les actions nouvelles gratuites seront négociables en bourse à partir du **16 février 2009**, au même titre que les actions anciennes et bénéficient du paiement des dividendes relatifs à l'exercice 2008 et seront assimilées aux anciennes actions dès leur création.

Les droits d'attribution seront négociables en bourse à partir du **16 février 2009**.

#### **Prise en charge par la STICODEVAM :**

Les actions nouvelles gratuites et les droits d'attribution seront pris en charge par la STICODEVAM à partir du **16 février 2009**.